

Hebdo Canada

Volume 1, N° 5

le 7 février 1973



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

- Le rôle du Canada au Vietnam, 1
- Nouveau mode de congélation des oeufs, 2
- Programme d'aide axé sur l'économie du Nicaragua, 2
- Les Chinois louent le courage de deux Canadiennes, 3
- Visite à Ottawa du ministre des Affaires étrangères de la Suède, 3
- Le plan directeur de transport dans le Nord-Ouest — 1972, 3
- Mise en chantier d'habitations en 1972, 4
- La promotion de la femme dans les Forces armées, 4
- Montréal se prépare pour les Jeux Olympiques de 1976, 5
- Un nouveau jeu canadien: le curling sur table, 5
- Augmentation des subventions fédérales aux garderies d'enfants, 6
- Périodes de prestations aux termes de la Loi sur l'assurance-chômage, 6
- Horizons commerciaux, 6

Le rôle du Canada au Vietnam

Le premier groupe de civils et de militaires canadiens dépêché auprès de la nouvelle Commission de surveillance internationale est arrivé à Saigon le 29 janvier.

Avant le départ de la délégation canadienne, le 27 janvier, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a déclaré qu'une note diplomatique avait été transmise aux représentants des quatre parties qui avaient signé, à Paris, l'Accord concernant le cessez-le-feu au Vietnam, les informant de la volonté du Canada de participer à la Commission internationale avec la Hongrie, l'Indonésie et la Pologne, mais indiquant clairement que la participation du Canada au-delà de la période initiale de soixante jours dépendra de la mesure où les conditions de l'acceptation du statut de membre par le Canada, antérieurement communiquées aux parties à l'Accord, seront remplies au cours de la période initiale de participation.

M. Sharp a précisé qu'au cours de cette période initiale de soixante jours, la délégation canadienne collaborera pleinement avec toutes les

autres parties intéressées et agira en tout point en qualité de membre à part entière de la Commission, qu'elle assumera les responsabilités que cela comporte et qu'elle s'en acquittera comme il se doit. Il a noté que la Commission serait aux prises avec de nombreuses difficultés graves au cours des prochaines semaines et a souligné la nature du rôle confié à la Commission, rôle qui se limite à celui d'observateur et de témoin de l'application, par les parties, des accords de trêve et de cessez-le-feu dont ces parties sont convenues. La Commission ne cherchera d'aucune façon à empêcher physiquement l'une quelconque des parties d'agir de quelque façon que ce soit, non plus qu'elle ne tentera de forcer les parties à se conformer aux conditions de l'Accord, quoiqu'elle pourrait assumer un rôle de médiateur si les parties intéressées le lui demandaient et si la Commission estimait cette initiative utile.

La délégation canadienne, composée de membres du ministère des Affaires extérieures et des Forces armées canadiennes, est dirigée par M. Michel Gauvin, ambassadeur du Canada en Grèce, qui a agi à titre de conseiller auprès de la Commission internationale de surveillance et de contrôle.



Le chef de la délégation canadienne, M. Michel Gauvin, prend la parole à la première réunion de la CISC à Saigon

Photo Wide World

(CISC) en Indochine en 1955 et à titre de chargé d'affaires du Canada au Congo au cours de la période des opérations de maintien de la paix des Nations Unies dans ce pays. Le principal conseiller politique de M. l'ambassadeur Gauvin est M. V.G. Turner qui a aussi agi à titre de conseiller auprès de la CISC en Indochine.

Le commissaire canadien auprès des Commissions existantes, M. R.D. Jackson, demeurera en poste en cette qualité au cours de la période initiale.

Nouveau mode de congélation des oeufs

Le ministère de l'Agriculture a reçu un important prix international pour les oeufs *Cryogran*, nouvelle forme d'oeufs congelés qui pourrait devenir un ingrédient essentiel dans les produits industriels depuis la mayonnaise jusqu'à un assortiment très étendu de produits de boulangerie.

M. Paul Sims, directeur de l'Institut de recherches sur les aliments du ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa, a accepté le prix au nom du ministère fédéral lors de la 5e Exposition internationale de produits alimentaires tenue récemment à Paris, au cours de laquelle une trentaine de pays ont exposé des centaines de nouveaux produits alimentaires.

"L'attribution du prix souligne la facilité et la simplicité de notre procédé *Cryogran*," a dit M. Sims. L'industrie alimentaire utilise largement le mélange d'oeufs congelés et, avant la mise au point du procédé *Cryogran*, les oeufs congelés n'étaient disponibles qu'en vrac dans des emballages d'environ 40 livres. En plus des périodes de congélation et de décongélation d'environ un jour et demi chacune, le mélange en vrac a le désavantage de restreindre les recettes à des multiples de 40 livres. On doit décongeler un emballage complet pour obtenir un volume moindre de mélange.

"Nous avons résolu ces difficultés en congelant des gouttelettes du mélange pasteurisé dans de l'azote liquide," dit M. Gordon Timbers, du service de recherches techniques du ministère fédéral de l'Agriculture, qui a fabriqué le matériel et mis la dernière main au procédé.

Le produit consiste en granules ou

en petites boules jaune pâle de la grosseur d'un pois qui ne s'agglomèrent pas.

La congélation des gouttelettes dans un liquide cryogénique (très froid) tel que l'azote liquide est extrêmement rapide: moins d'une minute pour le mélange d'oeufs. Les granules congelés peuvent être facilement versés, emballés et mesurés selon le volume requis.

La congélation rapide empêche la prolifération des bactéries dans le mélange tandis que la décongélation rapide, qui prend environ 15 minutes pendant le malaxage avec d'autres ingrédients, évite aussi la contamination bactérienne et les problèmes de séparation du mélange qui requièrent souvent un conditionnement supplémentaire avant l'usage.

"Pour tous les produits mis à l'essai, y compris les omelettes, la mayonnaise et une grande variété de produits de boulangerie, les oeufs *Cryogran* sont aussi satisfaisants que les oeufs frais," selon M. Timbers.

La présentation sous forme de granules est un indice de qualité assuré par le procédé. Si le produit subit une décongélation et une recongélation durant l'entreposage, le mélange devient une masse solide. Un coup d'oeil peut révéler s'il y a eu une décongélation qui aurait pu permettre aux microbes d'envahir le produit.

Programme d'aide axé sur l'économie du Nicaragua

Dans sa déclaration devant la Septième session spéciale du Comité plénier de la Commission économique pour l'Amérique latine, le représentant canadien, M. G.L. Hearn, a exprimé la sympathie des Canadiens pour les victimes du séisme au Nicaragua.

"Immédiatement après la tragédie, a-t-il dit, le Canada a octroyé \$50,000 à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge au titre des secours d'urgence, et affecté un aéronef des Forces armées canadiennes au transport de tentes dont on avait un urgent besoin à Managua."

M. Hearn a exposé comme suit le programme d'aide de 1.5 millions de dollars au Nicaragua, que le Canada devait mettre en oeuvre sans tarder:

...Au début de janvier, des hauts

fonctionnaires du gouvernement canadien se sont rendus à Managua pour s'entretenir avec les autorités nicaraguayennes de la meilleure manière dont le Canada pourrait collaborer à la reconstruction de la ville. En nous basant sur ces consultations, nous avons mis au point un programme global d'aide axé sur quatre secteurs de l'économie jugés hautement prioritaires par le gouvernement de Managua. Le gouvernement du Canada étudie actuellement les modalités de la mise en oeuvre de ce programme et l'exécution des projets en question devrait commencer bientôt. La valeur totale de l'aide offerte dépasse \$1.5 million, dont une partie, pouvant atteindre un million de dollars, sera consacrée à l'aide alimentaire. La nature exacte de cette aide alimentaire et son mode d'expédition ne sont pas encore définitivement établis, mais le Canada est toutefois en mesure de fournir immédiatement du lait écrémé en poudre, des haricots blancs secs, du maquereau en conserve et du lait entier en poudre. De plus, le gouvernement canadien enverra, au coût total de \$365,000, trois voitures de pompier, avec les pièces de rechange, les accessoires et les conseillers techniques nécessaires et se chargera de l'expédition et de la manutention de ce matériel. Nous ferons également parvenir quatre bâtiments pré-fabriqués destinés à abriter le personnel médical et à entreposer les fournitures du seul hôpital desservant la région de Managua; le coût de cet élément du programme s'élèvera à \$100,000. Et enfin, le gouvernement canadien enverra une équipe d'ingénieurs faire une étude en vue de la construction de nouvelles installations portuaires, y compris un brise-lames et un quai construits au moyen des matériaux recueillis parmi les ruines. On emploiera ainsi une partie de la main-d'oeuvre restée sans travail à la suite de cette tragédie. Les frais de l'étude s'élèveront à \$50,000...

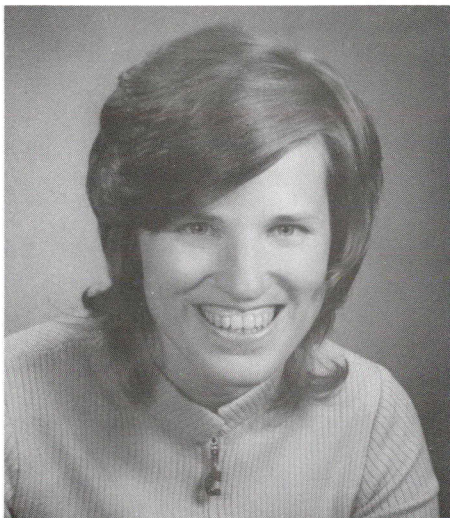
"Hebdo Canada", qui remplace le "Bulletin hebdomadaire canadien", est publié par la Direction de l'Information, ministère des Affaires extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence avec indication de source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, sera communiquée sur demande.

Les Chinois louent le courage de deux Canadiennes

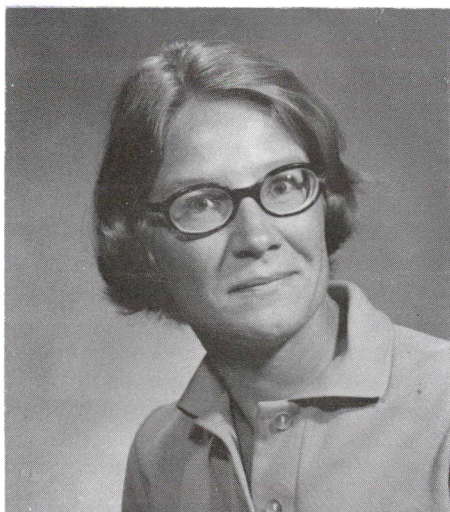
Deux Canadiennes en poste à l'Ambassade du Canada à Pékin ont reçu une large publicité en Chine récemment pour avoir tiré un jeune Chinois des eaux glacées du canal de la Cité interdite.

Radio Pékin, l'Agence de nouvelles "Chine nouvelle", le Quotidien du Peuple et plusieurs journaux provinciaux ont loué Margaret Cornish, qui,



Margaret Cornish

patinant en compagnie de son amie Ann Dale-Harris, tomba elle-même à l'eau en tentant de sauver le jeune garçon qui ne savait pas nager. Elle réussit à le guider vers la glace ferme et la sécurité.



Ann Dale-Harris

L'événement fut relaté dans la presse chinoise sous le titre de "Les tantes canadiennes m'ont sauvé la vie". Dans un article d'environ 600 mots, on décrivait comment les Canadiennes avaient aidé le garçon quand sa luge s'enfonça à travers la glace. "L'eau du canal avait environ 2 mètres (6 pieds) de profondeur, et le froid mordait jusqu'à la moëlle...mais les deux amies canadiennes ont poursuivi leurs efforts en vue de sauver l'enfant, faisant courageusement fi de leur propre sécurité."

On reproduisait, dans l'article, une partie de la lettre écrite aux Canadiennes par les parents de l'enfant: "Votre geste traduit vos sentiments amicaux pour le peuple chinois et a servi à raffermir l'amitié entre nos deux peuples."

Visite à Ottawa du ministre des Affaires étrangères de la Suède

Le ministre des Affaires étrangères de la Suède, M. Krister Wickman, visitera officiellement Ottawa, les 9 et 10 février. M. Wickman répond ainsi à l'invitation qui lui a été faite par le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, au cours de sa visite en Suède en 1969.

M. Wickman sera accompagné du baron Carl de Geer, secrétaire général adjoint au ministère suédois des Affaires étrangères; de M. Lennart Klackenbergh, chef du département de l'aide et du développement du ministère des Affaires étrangères; de M. Kaj Sundberg, chef suppléant à la mission permanente de la Suède auprès des Nations Unies; de M. Hakan Wilkens, premier secrétaire du ministère des Affaires étrangères; et de M. Rolf Ekéus, secrétaire du ministre.

Relations du Canada avec la Suède

La Suède a établi des relations diplomatiques avec le Canada en 1943 et ouvert une mission à Ottawa l'année suivante. Le Canada, pour sa part, a ouvert à Stockholm, en 1947, une mission diplomatique qui, depuis 1956, est passée au rang d'ambassade.

La Suède exporte au Canada surtout des machines, de l'acier inoxydable et des automobiles. Les exportations du Canada en Suède consistent principalement en produits miniers et denrées alimentaires. En 1971, les exporta-

tions du Canada en Suède se sont élevées à environ 112 millions de dollars tandis que celles de la Suède au Canada ont presque atteint les 45 millions.

Au Canada, on compte environ 130,000 personnes de naissance et d'origine suédoise.

La visite de M. Wickman fait partie d'un programme continu d'échanges de visites et de vues entre le Canada et la Suède. En 1969, le Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense visitait la Suède pour étudier les politiques suédoises en matière d'affaires étrangères et de défense. Au cours de la même année, un Comité homologue du Riksdag suédois visitait Ottawa. Toujours en 1969, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp se rendait officiellement en Suède. En juin dernier, M. Jack Davis, ministre de l'Environnement, dirigeait la délégation canadienne à la Conférence sur l'Environnement réunie par les Nations Unies à Stockholm. En septembre, l'équipe de hockey du Canada jouait deux parties à Stockholm avec l'équipe nationale de la Suède.

Le plan directeur de transport dans le Nord-Ouest - 1972

Une projection des futurs besoins du Nord-Ouest canadien en matière de transport a été rendue publique en fin d'année par le ministre des Transports, M. Jean Marchand, à l'issue de rencontres qui ont eut lieu entre M. Marchand et le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Don Jamieson, le ministre des Affaires urbaines, M. Ron Basford, le ministre de l'Environnement, M. Jack Davis, le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. David Barrett, et le ministre des Ressources naturelles de cette province, M. Robert Williams. Les gouvernements de l'Alberta, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ont également pris connaissance du Plan.

L'objectif du Plan directeur de transport dans le Nord-Ouest - 1972 est d'identifier le rôle principal que les systèmes de transport auront à jouer dans le développement du nord de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest au

cours des années 1970 et 1980 ainsi que d'aider à la formulation de plans particuliers dans la région.

Les secteurs public et privé auront à faire des investissements supplémentaires importants dans les transports au cours des dix ou quinze prochaines années afin de soutenir et de stimuler la croissance économique dans les régions qui ont déjà commencé à prendre de l'expansion.

"Il sera nécessaire de mettre au point de nouveaux modes de transport, affirmait M. Marchand, de façon à permettre l'exploitation des nouvelles ressources, puis à en entretenir la croissance dans les régions du Nord-Ouest canadien".

Le ministre des Transports a souligné que le but du Plan de transport est d'encourager, en collaboration avec d'autres niveaux de gouvernement et des compagnies de transport, la formulation de projets visant à l'établissement en temps opportun d'installations aériennes, maritimes, ferroviaires et de pipe-lines en fonction des besoins de la région.

"On peut considérer la région en cause comme divisée en deux parties distinctes, a ajouté M. Marchand. Une partie porte essentiellement sur l'exploitation des ressources minières et forestières dans le Nord-Ouest et a trait surtout au rôle du port de Prince Rupert, à la rationalisation des moyens de transport dans la région tribulaire du port, et à l'extension éventuelle du réseau ferroviaire au Yukon. L'autre partie comprend surtout l'exploitation du gaz et du pétrole et discute des différents réseaux possibles de pipe-line ainsi que des problèmes de logistique que présente la construction de ces installations dans les régions du versant nord et du delta du Mackenzie.

Recommandations

Voici un résumé des recommandations les plus importantes énoncées dans le plan régional du Nord-Ouest:

1. Que le gouvernement fédéral procède à la construction des premières installations destinées aux produits forestiers et en vrac à Prince Rupert.
2. Que des accords définitifs soient conclus avec la Colombie-Britannique pour un programme d'extension du réseau ferroviaire dans le Nord.
3. Que l'extension de la voie ferro-

viaire vers le Nord s'arrête à Dease Lake pour permettre à l'exploration de se concentrer dans la région desservie par la ligne et d'accélérer ainsi l'expansion économique de la région.

4. Que la mise en place d'une stratégie ferroviaire définitive pour le Yukon lui-même attende la fin de l'étude interministérielle.

5. Effectuer un travail hydrographique sur le fleuve Mackenzie ainsi qu'une étude photographique aérienne détaillée d'une route le long du bassin du Mackenzie et compléter alors l'évaluation économique associée à ces deux projets.

6. Que le gouvernement fédéral entreprenne son programme de reconstruction et d'asphaltage de la route d'Alaska entre Fort St. John et Fort Nelson, échelonné sur une période de cinq ans.

7. Que les organismes pertinents du ministère des Transports et du ministère des Affaires indiennes et du Nord portent une attention toute particulière aux développements qui se produisent dans la région du Nord-Ouest de façon à fournir, à mesure que s'en font sentir les besoins, des installations aériennes et routières supplémentaires en fonction de la croissance socio-économique de la région.

Selon le ministère des Affaires indiennes et du Nord, on a déjà terminé l'étude photographique aérienne du bassin du Mackenzie vu la décision prise en avril dernier de terminer la route vers le nord.

L'extension des réseaux de transport vers le nord exige l'étude de nombreux facteurs qui peuvent avoir une influence sur l'emplacement des installations et le moment où elles seront aménagées. "Afin d'assurer le développement rationnel des moyens de transport dans le nord-ouest canadien, les secteurs public et privé devront continuer à étudier et à définir les besoins en fonction de l'évolution sociale et économique de cette région", a conclu le ministre des Transports, M. Jean Marchand.

Mise en chantier d'habitations en 1972

La mise en chantier d'habitations au Canada a atteint le chiffre record d'environ 250,000 en 1972, d'après les chiffres provisoires que la Société

centrale d'hypothèques et de logement a communiqué. Ce total représente une augmentation de sept pour cent sur le nombre total de logements mis en chantier en 1971, soit 233,653, également un nombre record.

Dans les régions urbaines seulement, 14,106 logements ont été commencés en décembre et le total pour l'année est de 207,518. De ce nombre, 80,903 sont des maisons unifamiliales, soit environ 18 pour cent de plus qu'en 1971, alors que les habitants multifamiliales ont accusé une baisse d'environ un pour cent et se chiffrent à 126,615.

Le chiffre annuel hypothétique, compte tenu des facteurs saisonniers, à l'égard des mises en chantier dans toutes les régions, est passé de 222,600 au mois de novembre à 200,700 en décembre. Le chiffre annuel pour le quatrième trimestre était de 229,200 comparativement à 258,800 au troisième trimestre de 1972.

La promotion de la femme dans les Forces armées

Les Forces armées canadiennes accordent désormais les mêmes possibilités, tant aux femmes qu'aux hommes, dans certaines catégories d'emploi des officiers et de métiers propres aux autres grades.

Cette nouvelle politique est le fruit d'une étude prolongée effectuée pour donner suite aux recommandations de la Commission royale d'enquête sur la condition de la femme, et n'est en rien liée à une pénurie quelconque d'aspirants militaires du sexe masculin.

Les femmes ne seront pas admissibles aux catégories d'emploi ou aux métiers qui comportent principalement des activités de combat, du service en mer ou dans des régions isolées.

La nouvelle ligne de conduite est conforme à la politique du gouvernement visant à accorder des chances égales d'emploi aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Des cadres féminins de la Commission de la Fonction publique, du ministère du Travail et du Bureau du Conseil privé, qui s'intéressent à la place de la femme dans le monde du travail, ont

manifesté leur satisfaction vis-à-vis de ce programme.

L'effectif des Forces canadiennes compte actuellement 514 femmes-officiers et 1,143 membres du personnel féminin dans les autres grades. Grâce à la nouvelle politique, ces chiffres passeront à plus de 2,000 femmes-officiers et 5,000 autres membres du personnel féminin. Dès qu'il y aura des postes à pourvoir dans les catégories d'emploi et de métiers concernés, on procédera au recrutement des candidates. A condition qu'il y ait des postes disponibles au moment de leur demande, on permettra aux femmes d'exercer divers emplois tels qu'officier du génie aérospatial, du contrôle des armes aériennes, du génie électronique et des communications ou encore le métier de technicien en météorologie ou de machiniste; en tout, 13 catégories d'emploi et 30 métiers seront accessibles aux femmes.

La directrice du personnel féminin, le lieutenant-colonel Mary Vallance, a collaboré étroitement à l'étude qui est à l'origine de cette nouvelle ligne de conduite et elle estime que l'adoption de ce programme constitue un grand pas dans la bonne voie et dénote une attitude très favorable à l'égard de la politique du gouvernement visant à établir des chances égales d'emploi pour tous.

Montréal se prépare pour les Jeux Olympiques de 1976

Montréal se prépare activement pour les Jeux Olympiques d'été de 1976. Et lors de sa visite, Lord Killanin, président du Comité olympique international, s'est montré enthousiasmé par les projets mis de l'avant.

Coûts probables

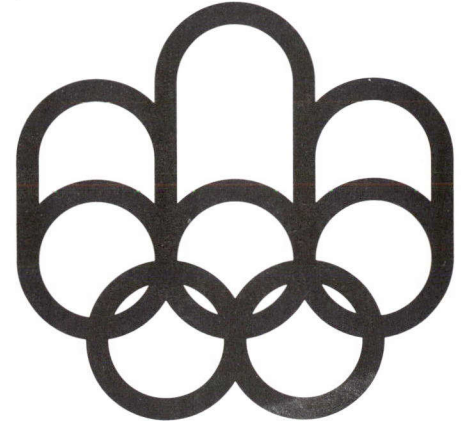
Selon le ministre des Finances québécois, M. Raymond Garneau, les Jeux Olympiques de 1976 coûteraient 310 millions de dollars, dont 250 millions en immobilisations et 60 millions pour les dépenses courantes ou frais d'exploitation. Le budget de fonctionnement de 60 millions serait assumé par les recettes de la vente des billets. Quant aux sommes de 250 millions nécessaires aux immeubles et équipe-

ments, elles proviendraient des trois programmes de financement, c'est-à-dire la monnaie olympique, la loterie nationale et le timbre olympique pour lesquels le Comité organisateur a demandé l'autorisation d'Ottawa.

Les Jeux Olympiques se tiendront au Parc Maisonneuve, dans l'est de la ville. Ce parc, d'une superficie de 22 millions de pieds carrés, contient le Parc des Sports, de 5 millions de pieds carrés, ainsi que le terrain de golf municipal et le Jardin Botanique de Montréal. Cet endroit sera desservi par deux stations de métro.

Les aires de stationnement auront une capacité de 5,000 voitures et de 300 autobus, sans inclure l'espace réservé pour les véhicules du transport

en commun de la Communauté urbaine de Montréal.



L'émblème officiel de la 21e Olympiade, œuvre du graphiste canadien, M. Georges Huel.

Un nouveau jeu canadien: le curling sur table

Un nouveau jeu sur table, inventé et fabriqué par des Canadiens, devrait faire la joie des experts et rallier de nouveaux partisans au sport ancien du curling. Le nouveau jeu, que l'on retrouvera dans les hôtels, les motels, les clubs, les tavernes et les maisons, est inspiré de l'aéroglesseur. Le palet léger glisse sur un coussin d'air qui simule la glace, le long d'une table de 12 pieds.

La table de "mini-curling" est ac-

tionnée par une pièce de monnaie; on peut jouer à deux ou quatre. Le "cousin" est créé par l'air soufflé à travers des centaines d'orifices dans la surface de la table; le jeu étant doté de filtres à air anti-polluants, les joueurs bénéficient d'une prime - de l'air pur.

Le "Hover Curling" est fait de matière résistante mais ne pèse qu'environ 325 livres. Il mesure 12 pieds sur 28 pouces sur 33 pouces.



Comme sur la glace, le palet glisse sans friction sur un coussin d'air.

Augmentation des subventions fédérales aux garderies d'enfants

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a annoncé que les subventions accordées par le gouvernement fédéral aux services de garderie s'élèveront vraisemblablement à 8 millions de dollars en 1973.

Cette augmentation est due aux modifications apportées aux règlements du Régime d'assistance publique du Canada. Celles-ci permettent notamment au gouvernement fédéral de défrayer, avec les provinces, les coûts de location, de rénovation, d'installation et d'équipement ainsi que d'achat de matériaux, de nourriture et autres dépenses nécessaires à l'exploitation d'une garderie. Ces frais viennent s'ajouter aux salaires et autres coûts déjà supportés par le gouvernement fédéral et les provinces. Au cours de l'année 1971, le ministère a dépensé environ quatre millions de dollars pour ce programme.

Une enquête menée en 1971 par le Centre national d'information a révélé un besoin croissant de garderies, surtout pour les enfants de moins de trois ans et ceux d'âge scolaire.

Périodes de prestations aux termes de la Loi sur l'assurance-chômage

On estime qu'au 1er avril 1971, le nombre de personnes protégées par l'assurance-chômage au Canada était de 5,340,770, soit 59,000 de moins qu'au 1er juin 1970, ceci du fait surtout de l'avancement de la date de l'enquête. La population assurée représentait près de 80 pour cent de l'élément travailleur rémunéré de la population active.

Au cours des six premiers mois de 1971, 528,910 périodes de prestations ordinaires ont été établies, ce qui représente 47 pour cent du nombre de périodes établies pendant toute l'année 1970 (1,127,790) et 56 pour cent de la moyenne quinquennale des années 1966-1970. Au niveau régional, 37 pour cent des périodes ont été établies en Ontario, 29 pour cent au Québec, 14 pour cent dans les provinces des Prairies, 11 pour cent en Colombie-Britannique et 10 pour cent dans les provinces de l'Atlantique.

La moyenne des prestations versées à la fin des périodes en 1971 s'est élevée à \$562, soit \$51 (10 pour cent) de plus qu'en 1970 (\$511). Au niveau provincial, la moyenne la plus forte et la moyenne la plus faible ont été enregistrées par deux provinces de l'Atlantique, soit Terre-Neuve (\$612) et l'Île-du-Prince-Édouard (\$463). Le nombre moyen des semaines de prestations versées s'est établi à 15.0, soit 4 pour cent de plus qu'en 1970 (14.4). En partie à cause de l'introduction d'une prestation supplémentaire de 10 pour cent le 27 juin, le montant des prestations hebdomadaires moyennes est passé à \$37.60 contre \$35.63 l'année précédente.

Entre le 1er décembre 1970 et le 15 mai 1971, le nombre total de périodes de prestations saisonnières établies a été de 378,370, soit 24 pour cent de plus qu'un an plus tôt. L'Ontario figurait pour 31 pour cent (26 pour cent l'an dernier), le Québec 25 pour cent (30 pour cent), les provinces de l'Atlantique 19 pour cent (22 pour cent), tandis que les 25 pour cent (22 pour cent) restants se répartissaient également entre les provinces des Prairies et la Colombie-Britannique. Le montant moyen des prestations saisonnières versées en 1971 a atteint \$361, soit \$16 (5 pour cent) de plus que l'année précédente. La moyenne des semaines de prestations a été la même pour les deux années, soit 10.2.

Le 27 juin 1971, une nouvelle Loi sur l'assurance-chômage est entrée en vigueur qui se caractérise par un élargissement des conditions d'admissibilité aux prestations et des taux de prestations plus généreux. Grâce au caractère universel du nouveau régime plus de 2,000,000 de personnes, autrefois exclues aux termes de la Loi de 1955, sont assurées depuis le 2 janvier 1972.

Au cours des six derniers mois de 1971, 856,360 périodes de prestations ont été établies dont 91 pour cent (775,710) étaient des périodes de prestations ordinaires. Pour les 80,650 qui restent, il s'agissait de prestations de maladie (40,160), de maternité (15,050), de retraite (6,630) et de pêche (18,810). Au niveau régional, 31 pour cent des périodes totales ont été établies en Ontario, 29 pour cent au Québec et 13 pour cent dans chacune des régions de l'Atlantique et des Prairies et en Colombie-Britannique.

Horizons commerciaux

Une équipe de spécialistes du commerce international a tenu une réunion au *Sheraton Four Seasons Hotel* de Toronto le 10 janvier pour échanger ses connaissances avec des hommes d'affaires ontariens désireux d'étendre leur activité à de nouveaux marchés mondiaux. Quelque 600 représentants de diverses entreprises commerciales et manufacturières ont assisté à cette conférence intitulée "Horizons commerciaux" et organisée sous les auspices du ministère de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario.

Jamais encore, en une seule journée, n'avait-on entendu autant de discours de conférenciers aussi compétents en la matière. Un des conférenciers de marque, M. J.W.A. Allistair Burnet, rédacteur du journal *The Economist* de Londres et l'une des plus grandes autorités mondiales en matière de commerce fit état, au cours d'un déjeuner-causerie, de l'évolution du commerce mondial dans le contexte de la récente entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen.

L'orateur principal fut M. H. Ian Macdonald, sous-ministre du Trésor, de l'Économie et des Affaires intergouvernementales de l'Ontario et président du Comité d'études économiques chargé de conseiller le premier ministre, M. William Davis, sur la politique économique à long terme.

M. John White, ministre de l'Industrie et du Tourisme de l'Ontario, prit la parole au dîner.

M. R.E. Latimer du ministère fédéral du Commerce et de l'Industrie a parlé de la formation de blocs commerciaux tandis que M. J.H. Stevens, président de la *Canada Wire and Cable Co. Ltd.*, a traité des nouveaux marchés mondiaux. MM. Hubert Stitt et Samuel Baker de la maison Stitt, Baker et McKenzie de Toronto ont, pour leur part, examiné la situation manufacturière à l'étranger.

Le lendemain, des conseillers commerciaux des 16 bureaux du ministère de l'Industrie et du Tourisme répartis dans le monde donnaient des consultations privées. Les délégués ont également rencontré en privé des représentants des cinq banques à charte canadiennes.